



BTS CG : EPREUVE E5

Présentation de l'épreuve E5 : situations de contrôle de gestion et d'analyse financière, coefficient 5

L'épreuve E5 se passe sur poste informatique et permet de valider les compétences relevant des processus

- P5 : analyse et prévision de l'activité
- P6 : analyse de la situation financière
- P7 : fiabilisation de l'information comptable et système d'information comptable (SIC)

L'évaluation porte sur des situations professionnelles vécues par le candidat au cours de son parcours de formation, en stage ou en ateliers professionnels.

Une situation professionnelle comporte différents travaux dans un contexte professionnel, le candidat est évalué sur ses capacités :

- A mettre en œuvre les ressources du SIC, notamment le PGI, le tableur, un logiciel de traitement de base de données...
- A mobiliser les compétences acquises dans le contexte des processus 5 et 6, avec comme support le processus 7.

La situation fait intervenir 2 processus au moins (en P5 et P6) dont le **processus 7**.

Toutes les situations sont incluses dans le passeport professionnel du candidat.

En forme ponctuelle, l'épreuve s'organise de la façon suivante :

- Le candidat a composé un dossier comprenant son passeport professionnel ainsi que 3 fiches de situations professionnelles.
- Le dossier est mis à la disposition du jury (voir les modalités définies par la circulaire nationale et les autorités académiques).
- Le dossier est consulté par la commission d'interrogation qui choisit une situation à présenter par le candidat.
- Le candidat dispose de **30 minutes** de préparation, ce qui lui permet de mettre en place les ressources numériques nécessaires.
- Le candidat présente ensuite la situation sélectionnée en **10 minutes** : contexte, ressources mobilisés, problèmes rencontrés, solutions apportées...



- Dans une deuxième partie de **20 minutes**, le candidat présente les travaux réalisés sur poste informatique et répond aux questions posées par le jury.
- La commission d'évaluation propose au candidat des modifications (sans toutefois modifier radicalement la situation d'origine), de manière à évaluer les capacités du candidat à s'adapter à un nouveau contexte.

En contrôle en cours de formation, l'évaluation se fait en 2 temps :

- Situation d'évaluation A (14 points) : en première année de formation, la commission évalue les compétences à partir de la grille d'évaluation fournie par la circulaire d'organisation de l'examen.
- Situation d'évaluation B (6 points) : à partir du dossier comprenant le passeport professionnel et 3 fiches de situations professionnelles, dont une sera choisie par la commission d'interrogation.

Ce que le jury attend du candidat :

Il ne faut surtout pas oublier que c'est avant tout une épreuve de communication, ce qui suppose des compétences spécifiques :

- Savoir écouter les questions posées par les membres du jury
- Analyser ce qui est demandé afin d'y apporter une réponse en rapport avec le contexte développé et les contraintes de la situation d'évaluation
- Proposer des solutions et avancer des arguments solides et efficaces